



Le Centre Hospitalier de Vierzon recherche un(e) Cadre de santé en SMR

Le Centre Hospitalier de Vierzon, membre du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (18) est situé à 1 heure de Tours et d'Orléans, 30 min de Bourges et 2h de Paris, et a une capacité de 490 lits. Facilité d'accès grâce à un réseau ferroviaire bien desservi et aux plusieurs autoroutes passant par Vierzon.

Le CH de Vierzon dispose de :

- **5 pôles de soins** répartis sur deux sites :
 - o Pôle Médecine, de 60 lits et places
 - o Pôle CAFE (Chirurgie, Anesthésie, Femme, Enfant) de 62 lits et places
 - o Pôle Urgences, dont 4 lits d'UHTCD
 - o Pôle Médicotechnique
 - o Pôle SSR-EHPAD-USLD de 348 lits et places + un plateau technique de rééducation
- Une **pharmacie** à usage intérieur
- Un **IFSI/IFAS** (Institut de Formation en Soins Infirmiers/d'Aide-Soignant)

Le CH de Vierzon recherche un(e) Cadre de Santé pour les services de SMR de Rééducation, SMR Polyvalent et son plateau de rééducation, à temps plein dès que possible, par voie de CDD, CDI, mutation.

Missions principales du poste

- Organiser l'activité de soins et des prestations associées.
- Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médicotchniques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.
- Développer la culture du signalement et gérer les risques.
- Développer les compétences individuelles et collectives.
- Participer à la gestion médico-économique au sein du pôle.

Missions générales du poste

- Organisation des soins dans le respect des droits du patient en mobilisant les connaissances professionnelles et les moyens pour faciliter les complémentarités des partenaires
- Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine
- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
- Encadrement et gestion d'équipe(s)
- Détermination des besoins et des catégories professionnelles nécessaires au fonctionnement du service dans le respect du droit du travail et des législations professionnelles spécifiques
- Encadrement des personnels et stagiaires placés sous sa responsabilité en respect de la réforme des études et de l'évolution des professions paramédicales
- Initiation, accompagnement et valorisation du développement professionnel des membres de l'équipe
- Garantie de la qualité de la communication interne et externe au secteur dans le respect de la confidentialité
- Anticipation des risques pour le personnel, mise en œuvre des actions de prévention et veille de l'amélioration des conditions de travail
- Gestion des matériels du service et collaboration à la gestion des matériels du pôle

- Veille et prévision des approvisionnements indispensables à la qualité des prestations
- Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Promotion des réalisations/des projets spécifiques à son domaine d'activité
- Identification des axes d'amélioration de la prise en charge des patients et incitation du personnel à participer aux objectifs de progrès mis en place
- Veille spécifique à son domaine d'activité
- Élaboration et rédaction de rapports d'activité

Connaissances techniques associées

- Animation d'équipe
- Communication relations interpersonnelles
- Communication et relation d'aide
- Droit des usagers du système de santé
- Évaluation de la charge de travail
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Méthodologie d'analyse de situation
- Méthodes de recherche en soins
- Organisation du travail
- Soins
- Stratégie et organisation/conduite du changement

Savoir-faire requis

- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
- Établir/évaluer/optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)
- Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes.
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Travailler en équipe pluridisciplinaire/en réseau.

Formations requises

Diplôme d'État de cadre de santé **ou** expérience significative en tant que Cadre de santé Faisant Fonction.

Fonctionnement

Forfait cadre (39h / 20 RTT)

Participation aux astreintes de cadre de proximité.